

Hydro-Québec distribue l'électricité selon les *Tarifs d'électricité d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité* (les « **Tarifs d'électricité** ») et selon les *Conditions de service d'électricité d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité*, et le client doit les respecter :

- www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/conditions-service-electricite/conditions-service.pdf
- www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/tarifs-conditions-distributeur/tarifs-electricite.pdf

La présente entente décrit sommairement les paramètres du projet du client (la demande du client est jointe en annexe pour plus de détails) et est assujettie aux modalités d'application du tarif de développement économique prévues dans les Tarifs d'électricité à la Section 6 du Chapitre 6 pour la clientèle grande puissance et à la Section 9 du Chapitre 4 pour la clientèle moyenne puissance.

La présente entente est complémentaire à la fiche intitulée *Confirmation des caractéristiques de votre abonnement au service d'électricité* (la « **Fiche de Confirmation** ») qui est émise suite à la Date d'adhésion.

Date de l'entente	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	Numéro de compte
8 janvier 2018	1173315731	

Nom du client et adresse du domicile
Inominers Inc 846 Rue Jordi-Bonet Mont-Saint-Hilaire, J3H 5M7

Adresse de service
8625 Av Emilien-Letarte, St Hyacinthe

Projet du client - Engagement
<p>Projet d'hébergement pour crypto-mineurs et le développement d'une solution de conteneur autonome pour le « crypto-mining ». Il est convenu que 3 nouveaux emplois seront créés pour chaque 1000 kW de puissance appelée.</p> <p>La puissance appelée prévue de la phase 1 est de 1000 kW et la consommation prévue de 7880 MWh/an. La phase 2 prévue en 2019 pourrait accroître la charge pour une puissance totale de 4900 kW et la consommation totale de 38 600 MWh.</p>

Date de mise en service du projet
La mise en service de la phase 1 du projet est prévue vers le mois de février 2018 et doit avoir lieu au plus tard le 14 décembre 2020. Le client doit donner à Hydro-Québec un préavis d'au moins 30 jours l'avisant de la Date de mise en service du projet.

Date d'adhésion
La Date d'adhésion est fixée après la Date de mise en service du projet, lorsque le client est éligible au tarif M ou au tarif LG selon la charge.

Rabais tarifaire applicable

Rabais de 20 % à compter de la Date d'adhésion jusqu'au 31 mars 2024

Rabais de 15 % du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Rabais de 10 % du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

Rabais de 5 % du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

Fin du rabais à compter du 1^{er} avril 2027.

Vérification

En tout temps à compter de la date de signature de la présente entente, Hydro-Québec se réserve le droit de procéder à une ou des vérifications afin de s'assurer que le client respecte les conditions d'admissibilité au tarif de développement économique prévues dans les Tarifs d'électricité.

Lorsqu'Hydro-Québec exige une telle vérification, elle en avise le client par écrit. Cette vérification est effectuée dans les 30 jours suivant l'envoi dudit avis par un vérificateur choisi par Hydro-Québec. Hydro-Québec peut exiger l'accès à tout document du client aux seules fins d'effectuer cette vérification.

Attestation du client

Le client atteste que le tarif de développement économique est un des facteurs déterminants dans le choix de réaliser le projet au Québec.

Signatures



Client représenté par
Marc Lamoureux, Fondateur et CEO
Inominers Inc.



Hydro-Québec représentée par
Éric Filion, VP-Clientèle

Annexe : Demande du client du 20 décembre 2017

De : [Marc Lamoureux](#)
A : [Paquin, Lynda](#)
Objet : Application to Hydro Quebec's TDE rate program.
Date : 20 décembre 2017 12:03:22
Pièces jointes : image001.png
image002.png
image003.png
image004.png
image005.png
STAT Certificat de Constitution 2017-12-15.secure.pdf
Soumission_2017_12_07.secure.docm.pdf

Courriel provenant de l'externe
ATTENTION, avant d'accéder à une pièce jointe ou à un lien de ce courriel, assurez-vous que celui-ci provient d'un tiers de confiance.

Pour assurer une sécurité préventive, nous avons retiré le contenu potentiellement malveillant des pièces jointes de ce courriel pour fin d'analyse. Cette étape peut prendre de 5 à 15 minutes.

Une fois l'analyse complétée, accédez à courrielsecuritaire.hydro.qc.ca pour obtenir vos pièces jointes originales. Cette opération permet de mieux protéger l'entreprise face aux courriels malveillants. Merci de votre compréhension. (Numéro de référence : 323F5DA7)

IMPORTANT: vous avez 30 jours pour les récupérer.

Bonjour,

This email is to officially request access to the Hydro-Quebec program "Tarif de Developpement Economique pour la Clientele de Grande Puissance" (TDE).

Inominers, Inc. is planning an industrial facility located at 8625 Av Emilien-Letarte in St Hyacinthe for its Crypto-Mining operations. This location will serve the following functions:

- Hosting of crypto-miners
- Development of a self-contained container solution for Crypto-mining

For doing so, InoMiners, Inc. will invest in the facility as follows (based on our preliminary figures) which will be covered from the shareholders initial funding:

- Initial Electric setup readily available of 500 Kw: \$100,000
- Ventilation setup: \$15,000
- General setup: \$40,000

We plan to hire and maintain 3 employees per Mw for the operation of our facility.

We will have in reserve the necessary cash-flows for monthly expenses totaling approximately \$30,000, including the electric charge expected to range between \$12,000 to \$16,000 monthly.

Our operations will start in January 2018, when setup will commence.

The following phases of electricity setup is planned:

- Phase 1: January 2018: 500 Kw is available in short term. We anticipate to consume more than 90% of this capacity on a consistent basis starting February 1, 2018.
- Phase 2: We are working on an engineer plan to request a total of 1.0 Mw to 4.9 Mw at this facility for 2019 either in full or in steps. We are ready to use 1.0 to 2.0 Mw as early as Hydro Quebec can proceed with the connection. Your team is currently evaluating a schedule for the increase.

Understanding the high electric consumption required for Crypto-Mining, we attest that the TDE is a crucial factor in our choice to establish our facility in Quebec.

Once our application accepted, we understand that a comprehensive agreement must be executed within 90 days. This agreement will include our commitment to put in service the new electrical connection within 3 years or less.

I have attached:

- Scope of work duly filled
- Certificat de constitution de Inominers, Inc. Le tout a ete soumis au REQ par nos avocats.

All the best,

Marc Lamoureux
InoMiners, Inc.
Alpha Vision



MARC LAMOUREUX | CEO & FOUNDER | ALPHA VISION

USA: 619.354.4499 | CAN: 514.777.3421

www.alpha-vision.com | www.purerender.com

